

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

16 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi seize juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix juin 2025, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, M. Jean-Yves ROUX, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Vincent BOILEAU, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. le Maire
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

33. Approbation du compte de gestion 2024 – Budget Énergie

Monsieur HURTREL rapporte :

Le compte de gestion de l'exercice 2024 établi par le comptable public pour le budget annexe Énergie de la Ville présente les résultats suivants :

	Résultat de clôture 2023 (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice 2024 (3)	Intégration par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2024 (4)
INVESTISSEMENT	28 002,34 €	2 569,93 €	- 40 084,54 €		- 9 512,27 € (= 1 + 2 + 3)
FONCTIONNEMENT	2 569,93 €	- 2 569,93 €	- 1 240,29 €		- 1 240,29 € (= 1 - 2 + 3)
TOTAL	30 572,27 €		- 41 324,83 €		- 10 752,56 €

Les résultats du compte de gestion établi par le comptable public pour l'exercice 2024, n'appellent ni observation, ni réserve, et sont identiques à ceux du compte administratif du budget annexe Énergie de la commune.

Le compte de gestion est consultable en mairie.

DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2024 du budget annexe Énergie faisant apparaître un déficit global de clôture de - 10 752,56 €.

Extrait certifié conforme

Orvault, le 17 juin 2025

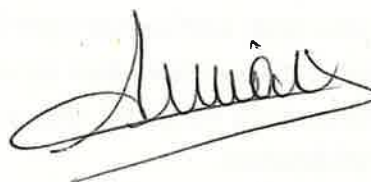
Pour le Maire

Le Directeur général des services



François BONNEAU

Le secrétaire de séance

Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 17 JUIN 2025

Et par publication le : 18 JUIN 2025